



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Maintien, transfert et/Vérification de Ressources 2017-2018

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- **L'IMPRIME**
- **LES PIÈCES JUSTIFICATIVES (en fonction de votre situation – voir tableau ci-dessous)**

Pièces à fournir dans tous les cas :

- L'avis d'impôt 2016 sur les revenus de l'année 2015**

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Dossier suivi par :

Chrystel ANDRIEUX
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège
Gestion bourses : 09-31-65
Tél : 05 67 76 52 09

Mail : ia09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09 008 Foix Cedex

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot

Gestion bourses : 46-81-82-32-12

Tél : 05 67 76 55 11

Mail : vse46@ac-toulouse.fr

127 quai Cavaignac
BP 286
46005 Cahors cedex 9

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé (e) ou séparé (e).	Copie complète du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée. Copie de la dernière attestation de paiement de la CAF (faisant figurer le nom des allocataires et des enfants).
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 de votre concubin (e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2015	Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement dans votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2017	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF. Si les revenus du demandeur de la bourse sont en diminution en 2016, l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2016	L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE CAMPAGNE (18 octobre 2017) SERA REJETE